



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

À la session ordinaire du 1^{er} mai 2017

Étaient présents :

le maire	M. Robert Duteau
les conseillères et conseillers :	Mme Sylvie Faille Mme Estelle Muzzi Mme Josyane Ledoux M. Jean-Louis Tinant M. Denis Robert M. Daniel Garceau

formant quorum sous la présidence du maire.

Aussi présent, le Directeur général, secrétaire-trésorier, M. Daniel Striletsky.

Pensée

RÉSOLUTION 2017-80

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour de la session ordinaire du 1^{er} mai 2017.

1. Adoption de l'ordre du jour de la session ordinaire du 1^{er} mai 2017
2. Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 3 avril 2017
3. Acceptation et paiement des comptes du mois d'avril 2017
4. Résolution : Demande d'appui contre le projet de Loi 122
5. Résolution : Formation FQM pour Les ententes de promoteurs
6. Résolution : autorisation des dépenses reliées à la formation pour les élections de Jocelyne et Stéphanie le 3 et 4 mai 2017
7. Incendie et Premiers répondants :
 - a) Résolution : Mme Garceau, Nouvelle Premier répondant
 - b) Résolution : M. Brisson, Nouveau Pompier volontaire
8. Voirie :
 - a) Résolution : Soumission sur invitation pour le rapiéçage d'asphalte
 - b) Résolution : Soumission pour coupe de foin
9. Parc :
 - a) Avis de motion pour abolition et nouveau règlement pour zone tampon
 - b) Résolution : Demande au ministère des Forêts, de la **Faune** et des Parcs pour un inventaire des chevreuils
 - c) Résolution : Demande au ministère des Forêts, de la **Faune** et des Parcs d'augmenter le nombre d'abattage par permis pour notre zone
 - d) Résolution : Fermer la piste #1, tout autour du parc mais à l'intérieur des limites, durant la période de chasse et indiquer avec pancartes
 - e) Résolution : Engagement subventionné par le CLD d'un étudiant pour le développement social– la sécurité alimentaire
 - f) Résolution : Engagement de William Archambault : moniteur et préposé
 - g) Information : Progression du revenu au Parc
 - h) Résolution : Demande d'augmentation de salaire pour Savannah et Ronald



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

- i) Résolution : Demande d'abroger la résolution 2017-74
 - j) Information : Proposition des citoyens pour un activité au Parc
 - k) Information : Résolution de Lacolle pour le camp de jour
 - l) Résolution : Soumission pour tracteur en location ou en achat
 - m) Résolution : Camp de jour de Napierville pour un citoyen
 - n) Achat de pancarte au parc
10. Bibliothèque :
11. Divers :
- a) Résolution : Demande d'affiliation de Excellence chez-nous
 - b) Résolution : Demande de dons : Marche du rein de Châteauguay
 - c) Résolution : Demande de partenariat de Centre équestre SAM
 - d) Résolution : Demande de commandite au souper Lions Lacolle
 - e) Résolution : Invitation au souper Lions Lacolle le 21 octobre 2017
 - f) Résolution : Demande de dons : Go Le Grand défi de M. Billette
12. Information :
- a) Information : Avis de demande de licence ou de permis d'alcool
 - b) Information : MAMOT, accusé de réception de la résolution 2017-52
 - c) Information : Remerciement du don pour la Marche pour l'Alzheimer
 - d) Information : Accusé de réception de la résol. 2017-52 par M. Billette et l'UMQ
 - e) Information : MRC, réalisation d'un inventaire Culturel et patrimonial
 - f) Information : MRC, Comité de la politique culturelle et du patrimoine
 - g) Information : MTQ Confirmation de l'aide financière pour l'entretien réseau local
 - h) Information : MTQ Aides à la mobilité motorisées pour les aînés
 - i) Information : SAAQ Promotion de la sécurité en vélo
 - j) Information : Procès- verbal du 8 mars 2017 de la MRC
 - k) Information : MDDELCC, gestion des matières résiduelles
13. Période de question

RÉSOLUTION 2017-81

Il est proposé par Mme Josyane Ledoux, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit adopté le procès-verbal de la session ordinaire du 3 avril 2017.

RÉSOLUTION 2017-82

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soient acceptés et payés les comptes d'avril 2017 de la liste en annexe.

Du chèque 54669 au chèque 54750 inclusivement, le total est:
141 688.54\$

Le fonds de roulement est de : 600 000.00\$

Le montant disponible au fonds de roulement pour 2017 est de : ... 600 000,00\$

Les intérêts du mois ne sont pas encore comptabilisés.

RÉSOLUTION 2017-83

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soit autorisé le paiement des frais reliés à la conférence web concernant l'aménagement du territoire, les ententes de promoteurs pour le personnel du Bureau municipal.

RÉSOLUTION 2017-84

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soient autorisées Mmes Blanchet et Leblanc à participer à la formation concernant les élections municipales et que les frais reliés à cette formation soient payés.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2017-85

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit reconnue Mme Sandra Garceau comme premier répondant et pompier volontaire du Service de Sécurité Incendie de Saint-Bernard-de-Lacolle, que cette reconnaissance est assujettie à une période de probation de 12 mois et qu'elle a l'obligation de compléter la formation requise, Pompier 1 dans les 48 prochains mois.

RÉSOLUTION 2017-86

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soit reconnu M. Samuel Brisson comme pompier volontaire du Service de Sécurité Incendie de Saint-Bernard-de-Lacolle, que cette reconnaissance est assujettie à une période de probation de 12 mois et qu'il a l'obligation de compléter la formation requise, Pompier 1 dans les 48 prochains mois.

RÉSOLUTION 2017-87

Il est proposé par Mme Josyane Ledoux, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soient demandées des soumissions pour l'exécution des travaux de rapiéçage de l'asphalte, à différents endroits, que la demande de soumissions soit « sur invitation » et que les soumissions soient ouvertes à la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle le 31 mai 2017 à 14 h. Que les soumissions soient ouvertes devant témoin, selon les règles, et que le contrat soit octroyé, suite aux vérifications d'usage, au plus bas soumissionnaire conforme.

RÉSOLUTION 2017-88

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit fait un appel d'offres pour le fauchage des emprises de chemins municipaux pour la saison 2017, soit la première coupe avant le 24 juin 2017 et la deuxième après le 5 septembre 2017, que cette demande d'offres soit faite sur invitation et que l'ouverture des soumissions se fera le 31 mai 2017 à 14 h.

LA CONSEILLÈRE, MME SYLVIE FAILLE, DONNE AVIS DE MOTION QUE SERA PRÉSENTÉ À LA PROCHAINE SESSION DU CONSEIL OU À UNE SESSION SUBSÉQUENTE UN RÈGLEMENT ABROGEANT LES RÈGLEMENTS 106 ET 106-1, RÈGLEMENT PROHIBANT LE PORT ET TRANSPORT D'ARMES DANS LES LIMITES DU PARC MUNICIPAL ST-BERNARD ET LA ZONE TAMPON.

LA CONSEILLÈRE, MME SYLVIE FAILLE, DONNE AVIS DE MOTION QUE SERA PRÉSENTÉ À LA PROCHAINE SESSION DU CONSEIL OU À UNE SESSION SUBSÉQUENTE UN RÈGLEMENT PROHIBANT LE PORT ET LE TRANSPORT D'ARMES DANS LES LIMITES DU PARC ST-BERNARD ET SA ZONE TAMPON.

RÉSOLUTION 2017-89

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle demande au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs de procéder à un inventaire des chevreuils dans le Parc St-Bernard.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2017-90

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle demande au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs d'augmenter le nombre d'abattage de chevreuil par permis dans la zone 8 Sud pour une période de 5 ans et qu'il y ait une révision après cette période.

RÉSOLUTION 2017-91

Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit fermée la piste #1, tout autour intérieur du Parc, durant la période de chasse, soit environ 2 mois et demi à partir du 15 septembre au 30 novembre de chaque année et que des affiches aux points stratégiques soient implantées pour fin de sécurité.

RÉSOLUTION 2017-92

CONSIDÉRANT QUE dans la Politique de développement social de la MRC des Jardins-de-Napierville, la sécurité alimentaire est le deuxième enjeu établi lors de la consultation citoyenne comme le plus prioritaire pour le territoire;

CONSIDÉRANT QU' intervenir en sécurité alimentaire par un projet éducatif de type aménagement comestible est une pratique qui répond aux principes de base d'une action efficace telle qu'établie dans la littérature scientifique;

CONSIDÉRANT QUE le présent projet a comme objectifs de :

1. **Engager la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle** dans un projet de système alimentaire sain et équitable.
2. Créer un guide de démarrage (type scrapbooking numérique) facilitant la diffusion des résultats et la mise en place d'un projet semblable dans d'autres municipalités de la MRC en 2018.
3. Apprendre à jardiner aux enfants du camp de jour (connaître le cycle de développement des fruits et légumes).
4. Offrir des fruits, des légumes et des fines herbes gratuitement aux familles du camp de jour selon la disponibilité du jardin et de manière équitable entre les parents.
5. Apprendre à recycler aux enfants du camp de jour en donnant une deuxième vie aux objets.

CONSIDÉRANT QUE les personnes impliquées dans ce projet sont :

1. Étudiant « Emplois été Canada » : anime, planification des activités de jardinage et de décoration, en charge de l'aménagement comestible : de la préparation de la terre à la récolte.
2. Parc Régional St-Bernard : Coordonateur et adjointe à la coordination du parc supervisent, encadrent et soutiennent la planification.
3. CLD – Paie l'étudiant pendant 6 semaines à 11,25\$/heure x 180 heures/été, avec l'aide du financement par Emplois été Canada.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

4. Agente de soutien au développement social du CLD – soutien à la création de document dont le guide, la rédaction des rapports exigés par Emploisd'été Canada.

CONSIDÉRANT QUE le matériel recyclable utilisé sera le résultat de la recherche de dons et l'achat de plantes et/ou de semis seront assumés par le Parc Saint-Bernard (possible grâce au financement de l'étudiant pendant six semaines par le CLD).

ATTENDU QUE l'échéancier sera le suivant :

- 12 juin – 30 juin (période de financement de l'étudiant « Emplois d'été Canada » par le CLD) – conception des plans d'aménagement, planification des tâches reliées aux aménagements et activités d'animation avec les enfants, activités associées à la préparation des aménagements (ex. préparer la terre)
- 3-21 juillet (période de financement de l'étudiant « Emplois d'été Canada » par le CLD) – entretien avec les enfants, aménagement avec bricolage et récolte en continu
- 24 juillet- 25 août (étudiant poursuit jusqu'à la fin du camp, il est rémunéré par le Parc Régional Saint-Bernard) – entretien, animation et récolte en continu
- 28 août- – 6 octobre – entretien, récolte, fermeture aménagement par les employés du Parc Régional Saint-Bernard.

ATTENDU QUE le Parc Régional St-Bernard obtient une activité enrichissante pour les enfants du camp de jour ; obtient un aménagement comestible qui met en valeur le chalet, les sculptures d'art; obtient un étudiant rémunéré six (6) semaines.

Par conséquent, il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité:

Que l'étudiant choisi travaillera 40 heures par semaine au taux déterminé par la municipalité ;

Que le salaire de l'étudiant sera versé par le CLD durant une période de 6 semaines;

Que le CLD facturera la différence, du taux horaire et du nombre d'heure, à la fin des 6 semaines de travail;

Que la municipalité a un droit de regard sur les achats de fournitures;

Que la municipalité de Saint-Bernard de Lacolle recommande le projet d'aménagement comestible au Parc Régional Saint-Bernard et s'engage à valoriser le projet.

RÉSOLUTION 2017-93

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soit entériné l'engagement de M. William Archambault au salaire minimum, soit 11.25\$, pour son travail de préposé au Parc et de moniteur au camp de jour pour la saison estivale de 2017.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2017-94

Considérant qu' un enfant de Saint-Bernard-de-Lacolle a besoin du Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées au camp de jour;

Considérant que le camp de jour de Saint-Bernard-de-Lacolle n'offre pas ce programme;

Considérant que la municipalité de Napierville compte déjà sur du personnel qualifié et offre ce programme;

Considérant que la municipalité de Napierville a déjà fait des demandes d'aides financières pour ce programme;

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle s'engage à payer la différence du coût pour cet enfant, à la municipalité de Napierville, jusqu'à un maximum de 1 500.00\$.

RÉSOLUTION 2017-95

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit autorisé l'achat de 20 pancartes de 8" X 14" en aluminium (pancarte et poteaux) identifiant les limites du Parc et portant l'inscription «Parc régional Chasse interdite »

RÉSOLUTION 2017-96

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle désire faire une commandite dans le Programme souvenir du Club Lions de Lacolle pour son 40^e anniversaire et qu'une page complète soit réservée au coût de 150.00\$.

RÉSOLUTION 2017-97

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit émis un don de 100.00\$ à « Go Le Grand Défi » pour le Grand Défi Pierre Lavoie 2017 auquel participera le whip en chef du gouvernement, député de Huntingdon, M. Stéphane Billette.

Présentation de la correspondance.

Ouverture de la période des questions par le président

- M. Lafrance demande si M. Duteau se représente aux prochaines élections municipales
- Mme Guindon demande des informations concernant l'appel d'offre pour Internet
- N'ayant pas d'autre intervention, le président clos la période de questions.

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soit levée la session ordinaire du 1^{er} mai 2017.

M. Robert Duteau
Maire

M. Daniel Striletsky
Directeur général, secrétaire-trésorier